

Ce bill est le fruit d'une position irréfléchie et sans mesure du gouvernement en matières politiques et économiques, comme on peut le constater dans une partie du bill. Ce bill est une série de faux pas qui, depuis dix ans, ont ruiné l'économie canadienne. Il y a 15 ans, le Canada occupait la deuxième place au monde, quant à la richesse. Aujourd'hui, nous voyons notre position dégringoler continuellement. Il faut des ingénieurs compétents. Il faut construire un pont avec toute la solidité voulue. Cependant, il faut de bons politiciens pour gouverner intelligemment le pays. Or, depuis dix ans le gouvernement s'est laissé guider par des économistes qui ont fondé les conseils en économie qu'ils ont donnés au gouvernement sur des théories orthodoxes dépassées et qui ne correspondent plus au besoin de notre époque. Monsieur le président, l'abolition complète de la taxe de vente provinciale s'approche quelque peu de notre thèse à nous, les créditistes, selon laquelle les gouvernements instaurent un système d'escompte compensé. Si on avait instauré un système d'escompte compensé, ce qui est de juridiction fédérale, on n'aurait pas cette bataille entre les gouvernements au sujet de la question de la taxe de vente au détail.

La thèse que nous soutenons, veut que des gouvernements instaurent un système d'escompte compensé, afin d'encourager la consommation de nos produits et par le fait même augmenter la production de nos industries canadiennes, ce qui aura pour effet de rappeler les travailleurs sur le marché du travail. Cela diminuerait ainsi le nombre de nos chômeurs. Cet escompte compensé vise essentiellement les petits pauvres de notre société. Or, les 186 millions de dollars du ministre des Finances pénalisent les plus pauvres et n'aideront absolument pas la production de biens canadiens.

Pourquoi, monsieur le président, le ministre des Finances s'entête-t-il à ne pas vouloir négocier cet argent de gouvernement à gouvernement? Si le gouvernement fédéral a des crédits à donner aux provinces, eh bien tant mieux, mais qu'il respecte donc les compétences provinciales. La taxe de vente est une juridiction provinciale et si le gouvernement fédéral veut promouvoir l'harmonie dans le pays et relancer notre économie, il devrait respecter l'autorité des provinces, dans toutes les provinces, non seulement au Québec mais dans toutes les provinces, en cessant d'empiéter continuellement sur leurs juridictions. Ce bill aurait été beaucoup plus utile si le ministre avait présenté une série de mesures visant à stimuler notre économie.

Monsieur le président, je vois que le temps s'écoule, je vais abrégé mes propos. Je voudrais dire ceci: depuis de nombreuses années, des conférences au niveau fédéral-provincial ont eu lieu. Les représentants des provinces et du gouvernement fédéral ont sûrement toujours fait preuve de très grande bonne volonté de collaboration. Mais toujours la même question est revenue à la surface: les droits du gouvernement fédéral, les responsabilités du gouvernement fédéral, les droits des provinces, les responsabilités des provinces. Or, le gouvernement fédéral se déclare incapable de céder des sources de revenus aux provinces parce qu'il n'avait pas lui-même suffisamment de revenus pour faire face à ses responsabilités, à ses obligations, et les gouvernements provinciaux également. J'ai même assisté à certaines conférences où j'ai entendu des premiers ministres déclarer tout leur désir de collaborer mais étant donné leurs responsabilités vis-à-vis de la population, des enga-

Impôt sur le revenu—Loi

gements vis-à-vis de la population, leur gouvernement n'était pas en mesure de céder davantage de droits de taxation au gouvernement fédéral parce que déjà il n'en avait pas suffisamment. Les conférences se sont toujours terminées de la même façon en laissant les premiers ministres ou les ministres des Finances retourner dans leur province avec les mêmes problèmes, et le gouvernement fédéral, avec les mêmes problèmes. Ce qui veut dire, monsieur le président, que ce problème est un problème d'argent, un problème de signe de piastre, un problème de dollar, et on ne le réglera jamais ce problème-là, monsieur le président, tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral qui lui a l'autorité pour légiférer en matière monétaire, en vertu de la Constitution, se laissera dominer par des intérêts financiers, par un monopole qui par des lois peut monnayer le crédit de la nation. Lorsqu'on emprunte en Allemagne, à New York, en Italie, le gouvernement canadien contracte des engagements envers des financiers, engagements qui sont basés sur le crédit des Canadiens.

Monsieur le président, votre propre travail constitue un crédit. L'honorable député de Rivière-du-Loup-Témiscouata (M. Gendron), qui est assis en face de moi, par son travail, est créateur de crédit. Toutes nos activités réunies constituent un crédit. Les industriels, lorsqu'ils produisent des choses dont la population a besoin, et les agriculteurs, lorsqu'ils produisent du lait, du beurre, du fromage, des légumes, toutes ces choses-là, ce sont des créateurs de crédit. Et lorsque le gouvernement emprunte à l'étranger, c'est tout ce crédit qu'il engage en notre nom. Voilà pourquoi je dis que la solution ne réside pas uniquement dans des conférences. La solution réside dans le fait que le gouvernement canadien, que le Parlement canadien, nous ne prenons pas nos responsabilités dans cette matière.

J'ai dit tout à l'heure que nos chicanes sont attribuables au fait que nous n'avons pas suffisamment de revenus pour faire face à nos responsabilités dans chacune des provinces et au niveau du Parlement canadien. Donc, si à cause de nos divisions et le fait d'un manque de dollars la solution consiste à se servir des moyens qui sont à notre disposition, qui sont bien à nous là, pour monnayer notre propre crédit à des taux d'intérêt inférieurs à ceux que nous connaissons, pourquoi, monsieur le président, s'endetter envers des Allemands, des Italiens, des Américains, à 10, 12, 15 p. 100, alors qu'on pourrait s'endetter envers nous-mêmes au Canada à des taux d'intérêt bien inférieurs? Je vois l'honorable député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey) qui trouve cela drôle là-bas. J'espère qu'il n'a jamais manqué d'argent celui-là, mais ceux qui en ont manqué et qui en manquent encore, et qui sont obligés d'utiliser les maisons de finance, et d'emprunter à 24 et 30 p. 100, ceux-là trouvent cela moins drôle, et à ce moment-là, soyons assurés que ces gens-là nous comprennent. Alors c'est la même chose pour un gouvernement que pour un individu.

Lorsqu'on s'endette à des taux d'intérêt qui dépassent le gros bon sens, ce n'est pas étonnant qu'on finisse par créer du malaise et de la zizanie dans un pays. Voilà la cause de nos problèmes. La preuve, c'est un montant de 186 millions de dollars qui nous entretient à la Chambre depuis deux mois, un montant de 186 millions de dollars qui est la cause de toutes nos divisions. Pourtant cet argent dont nous avons besoin nous vient ni du ciel, ni de l'enfer. Cela a été inventé par des hommes. Cela a été créé quelque part. Et le gouvernement et nous tous ensemble nous devrions nous arrêter sérieusement